

Situation humanitaire: Mme Minata Samate en relais de Moussa Faki Mahamat

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 13 FEVRIER 2023

1284

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Fragilité de la CEDEAO

Le Burkina, la Guinée et le Mali envisagent une Fédération



Nouvelle Constitution et Laïcité : Le HCIM revient à la charge !



Arcane politique : Le retour salé de Issa Kaou Djim



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

12 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

237

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

03

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

645 129 Vaccinations incomplètes

2 903 159 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 833

Guéris

31 970

Décès

743

dont 33 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.17



P.26



/ Une /



Fragilité de la CEDEAO : Le Burkina, la Guinée et le Mali envisagent une Fédération

P.5

/ Brèves /



Lutte contre le terrorisme au sahel : La Russie offre ses services à l'ensemble de la région

P.11

Au Mali : Les groupes armés manœuvrent pour faire face à tous les scénarios

P.11

Recettes 2022 des impôts : Belle performance dans un contexte de crise

P.12

Kati : Montée des couleurs à l'école fondamentale de Noumorila.

P.12

Mali Justice Project : L'accès à la justice en mire

P.13

Déclaration du mouvement des jeunes Codem suite allégations de monsieur Abdoulaye Fofana dit 120 sur les montants de l'aide publique reçu par le parti de 2013 à 2019

P.13

/ Actualité /



14ème session de la MUPROTEC : Les rendez-vous respectés !

P.16

COMATEX-SA : La relance prévue en Avril !

P.17

Drame de Nougua (cercle de Kangaba) : Les populations dénoncent le silence des autorités

P.18

Situation humanitaire : Mme Minata Samate en relais de Moussa Faki Mahamat19

P.19

Recevabilité : 71,41 % des indicateurs atteints au MENEFP

P.20

Les douanes et les 5 milliards de FCFA détournés : Pourquoi le DR et le dg sont complices !

P.21

/ Politique /



Arcane politique : Le retour salé de Issa Kaou Djim

P.23

Nouvelle Constitution et Laïcité : Le HCIM revient à la charge !

P.24

Rencontre tripartite : Vers un axe prioritaire Bamako - Conakry – Ouagadougou ?

P.26

Dr. Moussa Coulibaly sur la visite de Sergueï Lavrov à Bamako : Une preuve de souveraineté retrouvée

P.28

Moussa Mara : « Nous devons tous nous employer à ce que la transition réussisse »

P.29

/ Culture & société /



SEGOU' ART : Caravane culturelle pour la paix, la nuit nomade

P.31

/ International /



Économie : Le Groupe SUNU entend développer son pôle bancaire et capitaliser sur l'expérience du Togo pour se déployer dans d'autres pays de présence comme le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire

P.32

Côte d'Ivoire : La LONACI annonce un bénéfice de 5 milliards FCFA en 2022, en hausse de 40%

P.34

/ Sport /



Elite 1 : UMS de Loum déclare forfait et accuse la FECAFOOT de Samuel Eto'o d'être inhumaine

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Fragilité de la CEDEAO

Le Burkina, la Guinée et le Mali envisagent une Fédération

Au moment où la CEDEAO se trouve de plus en plus contestée et fragilisée, quelques Etats membres n'hésitent guère à lui envisager des alternatives. Parmi celles-ci, la mise en place d'une fédération. C'est, en tous cas, l'option préconisée par l'actuel Premier ministre burkinabé, Me Apollinaire Joachimson Kyélem de Tambèla. On se rappelle qu'au cours de sa visite au Mali (le 31 janvier et 1er février), il avait tendu la main au grand voisin pour la mise en place d'une fédération. « **Nous sommes conscients que, ceux que nos devanciers n'ont pas pu**

faire, nous n'avons pas d'excuses pour ne pas le faire ; en tous cas, pour ne pas le tenter », avait-il déclaré.

Néanmoins, l'idée d'une fédération entre le Mali et le Burkina Faso a très vite été qualifiée d'« **utopique** », jugée « **impossible** » par certains. Ceux-ci, en effet, firent valoir que les situations respectives des deux pays – touchés par le terrorisme et dirigés par des autorités sans légitimités démocratiques – rendent inopportune et illégitime toute velléité fédérative. Quelques observateurs n'ont pas hésité à parler d'effet d'annonce et de vœu pieux.

L'évolution de l'actualité, néanmoins, semble indiquer le contraire. A mesure que le temps passe, en effet, l'idée d'une fédération – entre quelques pays Ouest-africains – se peaufine et s'élargit. Le 9 février, dernier, s'est tenue à Ouagadougou une importante rencontre diplomatique entre les ministres des affaires étrangères burkinabé, malien et guinéen. Ce sommet a donné l'occasion aux trois pays, outre de plaider la levée de leur suspension au sein de la CEDEAO et de l'UA, de rapprocher leurs vues dans le cadre notamment de la lutte contre le terrorisme.

Ce rapprochement, à tort ou à raison, a été perçu comme un premier pas sur le chemin de la fédération. La CEDEAO, d'ores et déjà, y a manifesté son opposition. A ce sujet, le deuxième vice-président du parlement communautaire, M. Sani Malam Chaïbou – s'adressant aux représentants des trois Etats – avait déclaré : « **La fédération, on ne va pas vous laisser la faire. Nous sommes à quinze [membres de la CEDEAO], nous allons rester à quinze. Revenez ! On reste à quinze** », avant d'ajouter : « **C'est un problème de concertation, de consultation et de compréhension** ».

Déclarations qui auront suscité l'ire du premier ministre burkinabé, Me Me Apollinaire Joachim son Kyélem de Tambèla : « **On nous dit que le fait que nous nous entendons tous les trois, c'est contre la CEDEAO, mais nous sommes membres fondateurs de la CE-DEAO ; donc nous ne pouvons pas être contre ce que nous avons contribué à créer. Ce que nous voulons, c'est vivre ensemble** » Et de préciser : « **Nous ne sommes pas contre la CEDEAO ni contre qui que ce soit. Nous disons tout simplement que si la CEDEAO veut être respectée, elle doit aussi apprendre à respecter les autres... Je ne sais pas ce que la CE-DEAO a fait pour aider le Mali à lutter contre l'insécurité et contre le terrorisme, mais je sais ce qu'elle n'a pas fait au Burkina Faso. Nous avons lutté tout seul. Chaque jour, des Burkinabè tombent, des infrastructures sont dynamitées. Nous n'avons reçu aucune aide de la CEDEAO. De quel droit la CEDEAO va venir nous dicter notre conduite ? Si elle a été absente pendant tout notre parcours, alors elle doit également rester absente pendant que nous cherchons des**



solutions à nos problèmes et nous laisser continuer notre chemin ».

Par ailleurs, le chef du gouvernement burkinabé n'écarte pas la possibilité de quitter la CEDEAO. Écoutons-le : « **Il faut qu'on dise les choses clairement. La CEDEAO a été créé en 1975. Nos pays ont vécu avant 1975, ce qui prouve qu'ils peuvent vivre**

sans la CEDEAO. Nous souhaitons vivre avec la CEDEAO, mais si elle veut nous empêcher de nous réaliser, nous mènerons notre chemin ».

■ MALIK WOGO



■ Jeune Afrique



Les agissements des Occidentaux en Afrique sont les mêmes que « partout dans le monde », y compris en Europe, où ils ont fait de l'Ukraine une « tête de pont » pour mener une « guerre hybride » contre la Russie, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères depuis Bamako, ce lundi.



■ Koureichy Cisse



J'aime pas trop qualifier les gens. Je crains. Une appréciation ne ferait jamais l'unanimité mais je te sais méritant et même plus d'un poste de chargé de mission. Bonne mission cher ami.



■ Lassy Cfa



LE CINÉMA MALIEN EN DEUIL.

Le comédien Soumaïla COULIBALY est décédé ce dimanche 12 février 2023. Il fut directeur de la troupe artistique Babemba. Il a joué dans plusieurs films et séries dont voici quelques uns.

- 2002- Les aventures de Séko (Série Télévisée 5 épisodes de 26 minutes)
 - 2004- DOU Première Saison (Série Télévisée 15 épisodes de 26 minutes)
 - 2006- DOU Deuxième Saison (Série Télévisée 30 épisodes de X 26 minutes)
 - 2007- Le fou du village (téléfilm de 50 minutes)
 - 2010- Les Rois de Ségou 1ere Saison (Série Télévisée 21 épisodes de X 26 minutes)
 - 2011- Les Rois de Ségou 2eme Saison (Série Télévisée 20 épisodes de X 26 minutes)
 - 2013- Yèrèdon Bougou (Série Télévisée 84 épisodes de 13 minutes)
 - 2014- L'enfant béni (Série Télévisée 28 épisodes de X 15 minutes)
- La levée du corps est prévue ce lundi 13 février 2023 à 16h.
Source: Maison des Cinéastes du Mali
#189P2023.



■ Tahirou Bah



Le Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM) lors d'un point de presse s'oppose à la laïcité au Mali ! Bravo.

Kaou Djim est très limité dans son argumentation. Il n'arrive pas à comprendre la fin de l'histoire et le crépuscule de l'empire du mensonge et l'ordre établi depuis 1945 !

■ Issa Kaba



Donc le franc Guinéen pour nous tous quoi? fédération M-B-G

■ Moussa Sarr



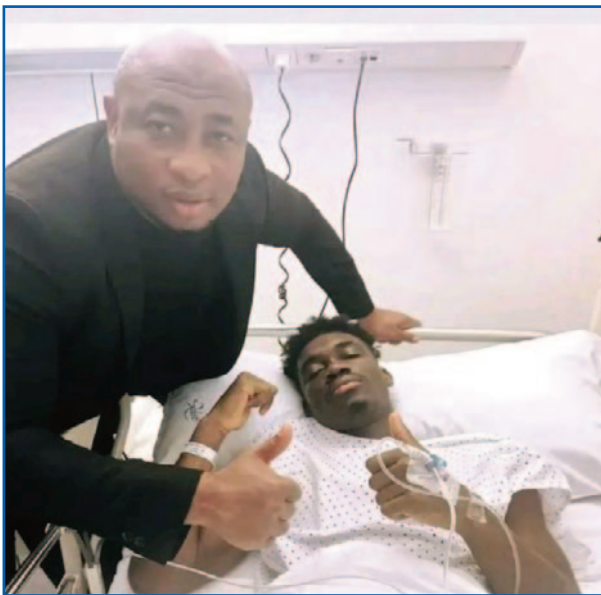
Le sosie de Gana Guèye (Cheikh Tidiane Sidibé) a eu droit aussi à la haie d'honneur. Geste de fair-play du Stade de Mbour à saluer! C'est le Sénégal qui gagne!
CP: TFC



Malisport24



Bonne nouvelle
L'international Malien Yves Bissouma a été opéré avec succès, rappelons qu'il est touché au cheville depuis un certain temps
Prompt rétablissement champion



Nouhoum Togo

Ceux qui ont un objectif dans la vie réussissent, car ils savent où ils vont.



Malick Konate

« Partout où ça dégénéré dans le monde, ça commence par un groupe de personnes majoritairement composé d'ignorants qui s'arroge le titre de « Patriotes » qui confond son intérêt et celui du Pays et qui qualifie tous ceux qui ne suivent pas la même logique de traîtres. » @Fahad #Bèki_Takè



Le "train sifflera d'ici la fin de l'année 2022" est devenu "on a retrouvé les pièces de rechange des locomotives" en 2023. #Bèki_Takè

Forces Armées Maliennes



Armée de l'Air : Inauguration de la salle des sports

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, le Général de Brigade Alou Boï Diarra, a procédé à l'inauguration de la salle des sports de la base 101 de l'Armée de l'Air à Sénou. C'était le vendredi 10 février 2023, en présence des autorités militaires.

Composée d'un terrain de football synthétique, d'une salle de gym et des toilettes.

Cette initiative s'inscrit dans l'esprit de cohésion, de l'amélioration des conditions de vie et de travail des hommes.

Le Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, le Général de Brigade Alou Boï Diarra, déclare que c'est conformément aux directives données par les plus hautes autorités de l'État, particulièrement par le Chef d'Etat-Major Général des Armées qui insiste régulièrement sur le renforcement de la cohésion, l'état de santé et la condition physique des militaires. Il a exhorté les hommes à utiliser ces infrastructures au maximum pour améliorer leur état de santé et leur condition physique. Pour terminer, le Général Diarra a indiqué, que ces infrastructures mis à leur profit par les plus hautes autorités ont une valeur inestimable et ne peuvent servir que s'ils sont bien entretenus.

Un match de football et une visite guidée de la salle des sports ont été les temps forts de cette cérémonie.

L'armée malienne est une armée en professionnalisation, cette armée ne peut pas se permettre d'avoir en son sein des hommes en mauvaise santé.



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Hossein Talshi SALEHANI, Ambassadeur d'Iran au Mali, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a pris part, le vendredi 10 février 2023, à la célébration du 44ème anniversaire



saire de la fête nationale de la République Islamique d'Iran. En cette heureuse occasion, le Ministre DIOP a, au nom de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, adressé ses chaleureuses félicitations et ses vœux de bonheur et de prospérité au Peuple iranien, à son Gouvernement et, en particulier, à Son Excellence Monsieur Seyyed Ebrahim RAÏSSI, Président de la République Islamique d'Iran.

Tout en saluant la nouvelle dynamique empruntée par les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays depuis la tenue de la première commission mixte en août 2022, le Ministre DIOP et le Diplomate iranien ont souligné que la concrétisation des projets prioritaires identifiés demeure la priorité de premier ordre pour les plus hautes Autorités des deux pays. A cet égard, les visites de haut niveau des Officiels de part et d'autre au cours de l'année 2022 ainsi que les projets de visite de 2023 permettront de déboucher vers une coopération bilatérale dynamique, prospère et fructueuse à tous égards. Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



A la suite de la passation de service ayant lieu ce vendredi 10 février 2023, entre les Secrétaires Généraux sortant et entrant, l'Ambassadeur Abdoulaye TOUNKARA et l'Ambassadeur Seydou COULIBALY, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre de Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a rencontré les deux Secrétaires Généraux, en présence des membres du Cabinet et du Secrétariat Général ainsi que des Chefs de service du Département.

Après avoir rappelé que la passation de service a été préalablement et officiellement opérée sous la supervision de l'Inspecteur en Chef du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, l'Ambassadeur Mamadou Macky TRAORE et celui du Ministère de l'Economie et des Finances, Monsieur Issa KEITA, le Ministre DIOP a saisi cette occasion pour renouveler ses vives et chaleureuses félicitations ainsi que ses encouragements aux deux Secrétaires Généraux, au sortant pour le travail intense abattu et les nouvelles fonctions à lui confiées ainsi qu'à l'entrant pour la confiance placée en sa personne pour assumer cette lourde mission d'impulsion, d'animation et de coordination à la tête de l'Administration du Département.

Pour lui, les enjeux géopolitiques actuels et le contexte interne du Mali commandent à la diplomatie malienne de se placer à la première ligne de front pour la défense des intérêts stratégiques du pays. A

cet égard, il a donné les orientations générales du cadre de travail, tout en invitant l'ensemble du personnel du Département à un don de soi pour relever les défis de l'heure.

En installant le nouveau Secrétaire Général dans ses fonctions, il a appelé chacun et tous de l'accompagner dans sa nouvelle mission dont le succès, pour le bonheur du pays, sera celui de l'ensemble des travailleurs du Ministère.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



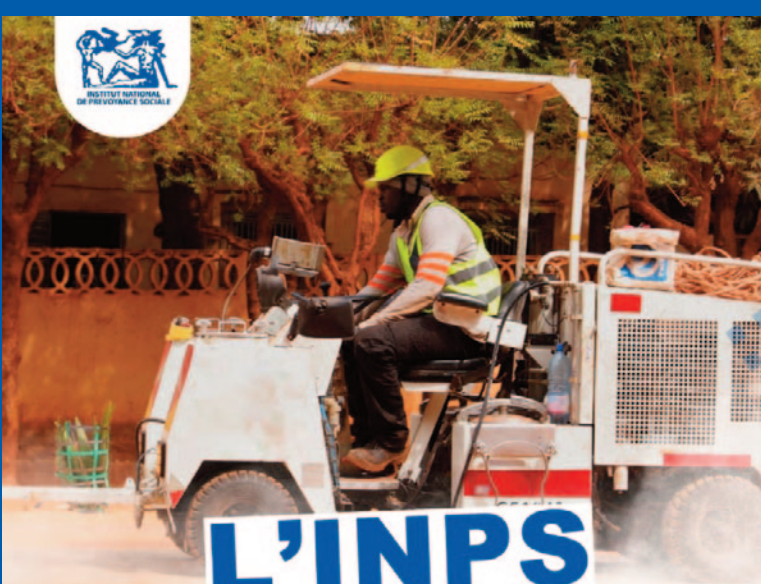
■ Serge Daniel



#Mali-Nord/Un membre du Conseil National de Transition (CNT) prédit la reprise des hostilités avec la CMA (l'ex-rébellion) ds la ville malienne de Kidal (nord-est) qu'elle contrôle. M. Elmaouloud Ramadane un responsable de la CMA de son côté dénonce des propos "Va-t-en-guerre"



#Mali-Douanes....Nouvelles enquêtes à l'interne ... Hommes et femmes d'affaires supposés "grugés" vent debout ... Justice saisie... La direction nationale des douanes maliennes est décidée à nettoyer les écuries d'Augias. (A suivre)

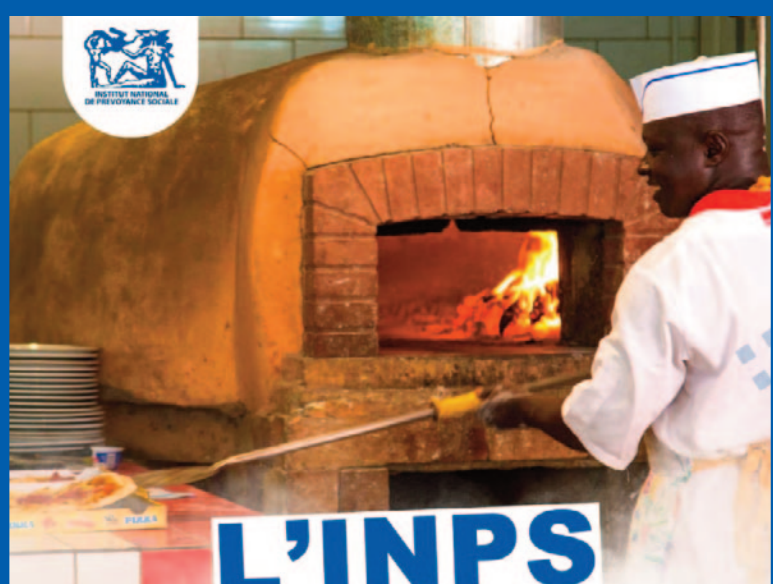


L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

L'Institut National de Prévoyance Sociale assure la Sécurité Sociale des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants ainsi que les membres non salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles.

20 70 51 70 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Travailleurs indépendants, membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles affiliiez-vous au régime Assurance Volontaire de l'INPS et bénéficiez des prestations de l'AMO.

20 70 51 72 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Lutte contre le terrorisme au sahel : La Russie offre ses services à l'ensemble de la région



En marge de sa visite de 48 h au Mali, le ministre russe des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov a promis de poursuivre son aide au Mali mais aussi à l'ensemble des pays du Sahel et du golfe de Guinée qui luttent contre le terrorisme.

Le Sahel est devenu un terrain de géopolitique et géostratégique où les superpuissances du monde s'affrontent en termes d'influence. Après l'échec cuisant des pays occidentaux en occurrence la France avec l'opération Barkhane pour lutter contre le terrorisme au Sahel, la Russie pousse ses pions pour être maître du Sahel.

Pour cela, le tout puissant ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov a entamé une tournée africaine qui l'a conduit au Mali et en Mauritanie. Mais durant sa tournée africaine, c'est l'étape du Mali qui était la plus scrutée et la plus médiatisée, car la venue de M. Lavrov à Bamako vient concrétiser et officialiser le partenariat militaire et sécuritaire entre Moscou et Bamako.

Depuis la fin de l'opération Barkhane au Mali, la Russie est devenue un acteur incontournable du Mali dans la lutte contre le terrorisme avec la livraison d'importants lots de matériels et des hommes. Et à l'issue d'une conférence de presse conjointe avec son homologue malien, Sergueï Lavrov a proposé la coopération russe à tous les Etats qui désirent coopérer avec Moscou, notamment le Burkina, le Tchad et en général la région sahélo-saharienne et même aux pays riverains du golfe de Guinée en proie au jihadisme. En un mot la Russie offre son service à l'ensemble des pays du Sahel pour lutter efficacement contre le terrorisme.

"La lutte contre le terrorisme est bien sûr d'actualité pour les pays de la région. Nous allons leur apporter notre assistance pour surmonter ces difficultés", a lancé M. Lavrov lors de sa conférence presse. Et le chef de la diplomatie russe n'a pas raté occasion de s'en prendre à l'Occident en qualifiant sa politique de "néocolonialisme" envers l'Afrique et d'être le parrain du terrorisme en Afrique.

Mais le hic lors de la conférence de presse conjointe entre la Lavrov et Diop, aucun de nos confères, que ce soit national ou international n'a posé des questions concernant la société privée russe Wagner qualifiée

Au Mali : Les groupes armés manœuvrent pour faire face à tous les scénarios



Les trois ex-groupes rebelles du nord, réunis au sein de la Coordination des mouvements de l'Azawad, ont fusionné et essaient de fédérer plus large

Les faits – Trois groupes armés du nord du Mali ayant combattu l'État central ont signé, le 8 février, un document de fusion en une seule entité. La cérémonie de signature a eu lieu à Kidal, ville sous leur contrôle, alors que le dialogue avec les autorités de Bamako pour la mise en œuvre de l'accord de paix est au point mort. Ces mouvements étaient jusqu'alors regroupés dans la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA, alliance de combattants Touaregs et arabes). Avancer vers la création d'une seule entité politique et militaire pour les chapeauter. C'était l'intention affichée par les chefs des groupes armés de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), réunis le 8 février à Kidal, qui ont invoqué la « volonté des populations de l'Azawad (le nord du Mali) d'unir leurs efforts pour faire face à tous les défis».

Source : L'opinion

de mercenaires et qui serait présente au Mali, en Centrafrique et plus récemment au Burkina Faso.

Beaucoup d'observateurs trouvent que c'était l'occasion pour le Mali et la Russie de clarifier leurs positions sur ce dossier brûlant.

Ousmane Mahamane / Source : Mali Tribune

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 442223 / Email: ampikile@gmail.com
Site: www.malikile.com

Recettes 2022 des impôts : Belle performance dans un contexte de crise



A fin décembre 2022, la DGI a mobilisé 995,745 milliards de FCFA sur un objectif annuel révisé de 986,940 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 100,89 % et un écart absolu positif de 8,805 milliards de FCFA.

Le tableau à la fin résume la situation des recouvrements par grandes masses par rapport aux prévisions de 2022.

Un GAP de 6,986 milliards de FCFA au niveau des impôts directs, soit un taux de réalisation de 98,84 %. Ce léger GAP au niveau des impôts directs s'explique essentiellement par les effets de la crise sanitaire liée au COVID-19. En effet, les impôts directs sont pour la plupart liés à l'activité économique de l'année passée (2021), de ce fait, ils ont été particulièrement touchés par la stagnation de l'économie en 2021 et surtout par les effets des mesures de lutte contre la pandémie prise par le Gouvernement.

Les impôts indirects présentent un dépassement de 15,585 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 104,42 %. Cette grande performance des impôts indirects s'explique par plusieurs facteurs que sont: Une bonne tenue de la TVA, en effet sur une prévision annuelle de 189,742 milliards de FCFA, les réalisations en matière de TVA au titre de l'exercice 2022 ont été de 206,860 milliards, soit un taux de réalisation de 109,02 % et un dépassement absolu de 17,118 milliards de FCFA.

Le recouvrement sur les restes à recouvrer : des efforts importants ont été déployés pour le recouvrement des restes à recouvrer au cours de l'exercice 2022, notamment le renforcement en moyens matériels et financiers des structures en charges du recouvrement, l'opérationnalisation de la Cellule d'Appui au Recouvrement, la mise en place de trois brigades spéciales chargées du recouvrement des restes à recouvrer.

Les Droits d'Enregistrement et de timbre présentent un dépassement de 206 millions de FCFA par rapport à leurs prévisions fixées à 31,003 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 100,66 %.

La mobilisation des recettes au cours l'exercice budgétaire 2022 a été effectuée dans un contexte fortement marqué par les effets de l'embargo sous régional. Ce fait a influé négativement sur l'activité économique du pays et entraver surtout les échanges commerciaux.

C'est ainsi que les prévisions initiales de la DGI qui étaient de 1061,937

Kati : Montée des couleurs à l'école fondamentale de Noumorila.



Le Commandant de zone de la 3ème Région Militaire, le Colonel Boubacar Yansary SANOGO, a présidé le jeudi 09 février 2023, la cérémonie de la montée des couleurs à l'école fondamentale Noumorila. Elle a enregistré la présence des autorités administratives et coutumières et parents d'élèves de Kati. L'objectif était non seulement de montrer aux élèves comment se passe la montée des couleurs des militaires, mais aussi d'expliquer la fonction militaire aux élèves.

Dans son intervention le DCAP de Kati, Boubacar SINGARE, a indiqué que cette cérémonie a été organisée pour rapprocher les militaires aux civils, surtout les jeunes écoliers. Ce rapprochement permet aux élèves de dégager la peur qui à toujours exister. Occasion de faire connaître davantage l'armée par les jeunes écoliers. Il s'est dit être très satisfait de cette première cérémonie du genre. Pour terminer, M. SINGARE a exhorté les élèves à être des patriotes, d'aimer leur pays, de chercher à connaître le drapeau et surtout qu'ils comprennent que les militaires sont là pour tous. A noter que le DCAP a remis le drapeau au directeur de l'école fondamentale de Noumorila et a promis de donner 250 drapeaux aux directeurs des écoles de Kati.

Source : FAMA

milliards de FCFA ont été ramenées à 986,940 milliards de F CFA dans la loi de finances rectificative de 2022.

Source : Mali Tribune

Tableau1 : Situation comparative des prévisions et réalisations de 2022.

Désignation des Impôts	EXERCICE 2022		
	Prévisions au 31 déc.	Réalisations au 31 déc.	Taux réalisé
Impôts Directs	603 556	596 570	98,84%
Impôts Indirects	352 381	367 966	104,42%
Dont TVA	189 742	206 860	109,02%
Enregistrements et Timbre	31 003	31 209	100,66%
Total	986 940	995 745	100,89%

NB : les montants sont en millions de F CFA

Mali Justice Project : L'accès à la justice en mire



Mali Justice Project (MJP) a organisé une cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier de validation le jeudi 2 février au Conseil national du Patronat du Mali (CNPM). Sous le thème "Lignes directrices du fonds responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), d'assistance juridique et judiciaire du secteur privé au Mali". Cet atelier vise à mettre en place un mécanisme de financement innovant qui permettra de faciliter l'accès à la justice aux couches les plus défavorisées.

L'objectif général de cet atelier de validation est de mettre en place un comité de suivi des recommandations visant à faire sortir de terre le mécanisme financier rattaché au fonds attendu. Ainsi que toutes les modalités appropriées de ce fonds, mais aussi des activités de rapprochement entre secteur privé et acteurs de l'assistance juridique vont être menés. Le représentant du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Fousseini Togola a salué cette initiative qui ne fera que renforcer le secteur de la Justice « Cette nouvelle initiative de Mali Justice Project qui vient renforcer les actions en cours, rentrera sans nul doute dans les annales de la justice au Mali. Il s'agit pour la première fois de mettre en place un mécanisme de financement innovant permettant aux couches défavorisées de notre société d'accéder plus facilement à la justice. »

Ce nouveau mécanisme issu de l'atelier « consistera à créer une agence nationale jouant le rôle de régulateur des acteurs de l'assistance juridique et judiciaire et un dispositif de financement intégré avec fonds publics et privés. Tout en mettant en exergue la distinction entre le financement de la justice et de l'accès à la justice pour donner plus de chance aux justiciables défavorisés de faire entendre leur cause devant la justice », poursuit-il.

L'accès à la justice reste l'une des préoccupations des pouvoirs publics, des acteurs de la justice et des usagers du service public de la justice. Rendre accessible la justice aux couches les plus fragiles de la société est au cœur des activités de MJP et du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. Cette initiative est le fruit d'une collaboration importante entre Mali Justice Project et le CNPM. « Il n'y a point de développement économique sans une justice indépendante et équitable. Une saine justice distribution de la justice et une facilité d'accès aux services judiciaires créent un climat de confiance et contribuent à instaurer la paix. Le patronat national du Mali a toujours encouragé ses

Déclaration du mouvement des jeunes Codem suite aux allégations de monsieur Abdoulaye Fofana dit 120 sur les montants de l'aide publique reçu par le parti de 2013 à 2019

C'est avec indignation que les cols bleus (mouvements des jeunes) du parti convergence pour le développement du mali (Codem) a suivi sur les réseaux sociaux les affirmations mensongères et diffamatoires de la part d'un certain Abdoulaye Fofana dit 120, président de la plateforme " AN TE MALI BLA MOGOYE" au sujet des montants de l'aide publique aux partis perçus

CODEM regrette ces allégations attentatoires préméditées qui mettent en scène des groupuscules téléguidés sortis du bois pour diffamer notre Parti, CODEM.

Si l'objectif est d'instaurer une crise de confiance entre les responsables de CODEM et ses militants autour des montants perçus durant ces années ou de discréditer auprès de l'opinion notre posture responsable et cohérente concernant la vie de notre pays, nous disons que c'est peine perdue. Pour prendre ce monsieur aux mots, il a souligné que de 2013 à 2019, CODEM a reçu chaque année la somme de 548 millions FCFA. Soit un total cumulé de 3.288.000.000 FCFA. Il appartiendra à l'auteur de ces allégations ignobles de les prouver devant qui de droit car les montants qu'il a annoncés n'ont aucune commune mesure avec ceux de notre comptabilité. Face à ces manipulations politiques, la Jeunesse CODEM que nous sommes, est plus que jamais déterminée à ne plus laisser le Parti et ses responsables à la merci du premier venu en quête de notoriété éphémère. Plus jamais ça. Pour laver l'honneur et la crédibilité de notre Parti et de ses responsables largement écorchées par Abdoulaye FOFANA, nous userons de tous les moyens légaux à notre disposition. CODEM se réserve le droit de porter plainte contre le ou les auteurs de cette machination grotesque.

Déjà, nous vous informons que toutes les dispositions ont été prises pour la manifestation de la vérité devant qui de droit et dans un bref délai. Nos conseils sont à pied œuvre pour que l'opinion soit édifiée.

Pour finir, compte tenu de la fragilité actuelle de notre pays, Codem soucieuse de la paix et de la cohésion entre les filles et les fils du Maliba, invite les uns et les autres à faire preuve de retenu et de discernement dans toutes nos actions. L'union sacrée au chevet de la Patrie est à ce prix. CODEM, jouera entièrement et pleinement sa partition comme par le passé.

Comptons d'abord sur nos propres forces.

Vive CODEM dans un Mali uni, fort et prospère.

Pour les Cols Bleus

Soumaila Fané, Président en exercice

BOFANE

membres à s'investir dans les actions relevant de la Responsabilité sociétale de l'entreprise au profit des communautés. » Conclut Bally Mossadeck président du CNPM.

O. F. / Source : Mali Tribune

Sekou DIALLO

CANDIDAT A L'ELECTION DU DISTRICT

DE FOOT BALL DE KAYES

25
FEVRIER
2023

**ENSEMBLE POUR UN
FOOT BALL MEILLEUR**



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

14^{ème} session de la MUPROTEC : Les rendez-vous respectés !

Les travaux de la 14^{ème} session ordinaire de l'assemblée générale annuelle de la mutuelle du pompier, ont été présidés, le samedi 11 février 2023, par le chef de cabinet du directeur général de la Protection Civile, le Lieutenant-colonel Sapeur-pompier Badra Aliou Sissoko, dans la salle de conférence de la Mutuelle Sociale de la Protection Civile (MUPROTEC). C'était en présence des délégués des différentes unités de la Protection Civile et des représentants des mutuelles des autres forces de Défense et de Sécurité. Les administrateurs ont procédé à l'examen et l'adoption de l'état d'exécution du budget 2022 et du projet de budget 2023.

Faudrait-il rappeler ? La Mutuelle du pompier, a été créée en 2008. Depuis cette date, elle fait la fierté des adhérents comme l'institution. Elle aura permis de poser les jalons pour son développement et la viabilité de la Mutuelle. Véritable outil de solidarité, elle permet de renforcer le concept de développement social, cela, grâce aux efforts consentis par ses adhérents et son Conseil d'Administration.

En perspective, la mutuelle du pompier entend réformer les prestations, notamment la gestion des prêts, construire un jardin d'enfants, une boulangerie et une Infirmerie pour les Sapeurs-pompiers. Aussi, est-elle inscrit notamment dans son agenda, la construction de logements décents pour chaque pompier sur des espaces viabilisés, dont le projet "un pompier un toit".

Au cours de cette 14^{ème} session, il ressort que les recettes s'élèvent à 295 149 542 franc CFA, les dépenses à 22 622 100 francs CFA, réparties entre le fonctionnement, l'assemblée générale et la couverture des indemnités décès, et le solde au 31 décembre 2022 est de 1 128 095 248 francs CFA.

Dans son intervention, le Président de la Mutuelle Sociale de la Protection Civile, le Lieutenant-Colonel Sapeur-pompier Abdoulaye Gariko a brossé le tableau des activités réalisées. A l'en croire le conseil d'administration a pu réaliser plusieurs activités durant l'année écoulée, dont la livraison de 80 tonnes de sucre (soit 1 600 sacs) et 700 sachets de 5 kilogrammes de lait en poudre aux adhérents et l'octroi de prêt en espèces aux adhérents, au titre des cas sociaux, et la construction de son siège, d'un coût s'élevant à 107 023 325 FCFA, entièrement financé sur fonds propres de la

Mutuelle. Ces réalisations prouvent à suffisance que la Mutuelle Sociale de la Protection Civile se porte comme un charme.

Satisfecit partagé par le représentant du directeur général de la Protection Civile, le lieutenant-colonel Sapeur-pompier Badra Aliou

Sissoko qui s'est réjoui de la livraison de produits de première nécessité aux adhérents et l'accompagnement de certains cas sociaux, qui sont des initiatives salutaires contribuant à la stabilité sociale du service, ainsi que la construction du siège de la Mutuelle, qui contribuera nettement à l'amélioration du cadre de travail de ses membres. « **En demeurant un partenaire inconditionnel de la Mutuelle Sociale de la Protection Civile, l'administration de la Direction Générale de la Protection Civile ne ménagera aucun effort pour appuyer cette structure au profit du personnel de la Protection Civile. C'est le lieu de vous réaffirmer l'engagement continu de l'administration de la Protection civile à soutenir la Mutuelle pour l'atteinte de ses objectifs** » a-t-il indiqué.

■ Ibrahim Sanogo



COMATEX-SA : La relance prévue en Avril !

La compagnie malienne de textile (COMATEX SA) rouvrira ses portes dès avril prochain. L'annonce a été faite par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed. C'était au cours d'une rencontre avec les différentes parties prenantes, au gouvernorat de Ségou. Ont pris part à cette rencontre les autorités administratives régionales, les élus de la région, les services techniques relevant des ministères en charge de l'Industrie et du Commerce, des Finances, du Travail, et des Domaines de l'Etat, des représentants de l'Union régionale de l'Union nationale des travailleurs du Mali, de Ségou, la Confédération régionale de la Centrale syndicale des travailleurs du Mali, de la Centrale démocratique des travailleurs du Mali et des travailleurs de la COMATEX.



Cette rencontre avec les parties prenantes avait une double motivation. Primo : partager avec ses interlocuteurs, les dispositions prises par le gouvernement du Mali et celles en cours pour la relance des activités de la COMATEX. Secundo : valoriser le coton malien. Depuis un certain temps, en effet, les autorités de la transition multipliaient les initiatives pour la relance de la COMATEX pour le bonheur des populations de la cité des Balazans.

C'est dans une salle de conférence du gouvernorat de Ségou archi-comble que le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed a annoncé la bonne nouvelle aux parties prenantes. « **Nous sommes venus pour assurer et rassurer la population de Ségou de la relance de la COMATEX SA. Parce qu'aujourd'hui, après le procès du tribunal de commerce, la COMATEX est revenu à l'Etat malien à 100%. Et pour ce faire, je suis venu rassurer l'ensemble des travailleurs et des parties prenantes**

de la COMATEX au niveau de la région de Ségou, pour essayer de travailler et faire en sorte que cette relance soit une réussite et irréversible », a-t-il informé.

Le gouvernement de Transition a décidé de mettre un garde-fou pour que la COMATEX ne tombe plus dans les travers qu'elle a connus. Pour ce faire, le plan de relance préserve l'emploi des travailleurs. D'ores et déjà un comité de suivi est mis en place avec un contrat de performance. Mesurant la portée de cette action, le ministre de l'Industrie et du Commerce, a révélé que le programme de relance de la COMATEX et l'UNPP constitue un programme spécial du Président de la Transition. Il y tient fortement. C'est pourquoi il s'est investi personnellement pour que la question soit résolue sur tous les plans. Il tient à ce que la relance soit faite au plus tard le mois d'avril afin que la COMATEX puisse produire ses fibres et ses tissus. « **Le ministère de l'Economie et des Finances a présenté lors de la conférence ce plan de relance. On va signer**

même un contrat pour surveiller les performances de la société. Nous ne voulons plus que la COMATEX retombe encore ; et nous voulons qu'elle soit l'une des plus grandes sociétés d'emplois et de plus-value pour l'économie du pays », a-t-il précisé.

Les travailleurs de la COMATEX ont saisi cette occasion pour remercier chaleureusement le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita pour son implication personnelle dans ce dossier qui couvait depuis bientôt 3 ans et qui a fait couler beaucoup de salive.

Une visite des locaux de l'usine et des installations a permis au ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, de se rendre compte de certaines réalités. Il a invité la directrice générale du CERFITEX, à prendre toutes les dispositions nécessaires, pour procéder au nettoyage des installations.

■ Ibrahim Sanogo

Drame de Noug (cercle de Kangaba) : Les populations dénoncent le silence des autorités

La coordination des jeunes du Mandé (CJM-Mali) a organisé un meeting le vendredi 10 février 2023 à kangaba pour dénoncer le silence des autorités sur le drame de Noug (conflit entre Danga et Tombola) qui a fait une quarantaine de victimes et des dizaines de blessés. Aussi, ils ont réclamé des autorités une enquête diligente sur les causes du conflit entre ces deux villages et le renforcement des dispositifs sécuritaires dans l'espace de plus en plus en proie aux agressions.



Le mardi 10 janvier 2023, deux villages situés dans la commune rurale de Noug (Danga et Tombola), cercle de Kangaba, ont été endeuillés par la mort de plus d'une quarantaine de personnes et plusieurs blessés à la suite d'un affrontement sanglant. A l'origine du différend, un litige autour d'un site minier dénommé « Antenne Koro » dont la propriété est disputée par deux villages. Selon les estimations, ledit site regorge d'importantes quantités d'or et attire de ce fait la convoitise des habitants.

Au cours d'un meeting qui s'est tenue le vendredi 10 février 2023 à Kaganba, les populations du Mandé ont déploré le silence des plus hautes autorités pour apaiser le climat entre les deux villages, mais aussi pour rétablir la justice. Ils crient ainsi à la non-assistance à personnes en danger.

« Les affrontements entre le Danga et Tombola ont fait plus d'une quarantaine de morts et plusieurs blessés. Malgré ce bilan macabre, aucune autorité n'est venue présenter ses condoléances au nom du gouvernement. J'interpelle le

gouvernement sur l'existence de Mandé », a déploré le président de la jeunesse de Kaba, Seydou Sogoré.

La jeunesse du Mandé estime avoir été laissée à son propre sort par les autorités de la transition, tout en rappelant au président de la transition ses propres déclarations : « si j'échoue, c'est la jeunesse malienne qui a échoué ».

Quant à Naman Keïta il a appelé la jeunesse du Mandé à s'unir pour ne former qu'un seul peuple. « Aux autorités d'assurer notre sécurité », a-t-il dit.

A son tour, Madou Kanté a dénoncé l'insécurité grandissante dans le cercle de Kangaba. « Nous sommes dans l'insécurité totale aujourd'hui, que le gouvernement se rappelle du cercle de Kangaba car nous avons besoin de leur concours pour le développement de l'espace », a-t-il indiqué.

Dans la déclaration de volonté commune pour la culture de la paix, la cohésion sociale et le développement économique du cercle de Kangaba, le président de la Coordination des Jeunes du Mandé (CJM-MALI), Sekou Keïta a

réitéré leur volonté commune à conjuguer leurs efforts pour cultiver la paix, renforcer la cohésion sociale et relancer le développement économique du cercle de Kangaba.

À travers ce mémorandum, la Coordination des Jeunes du Mandé (CJM-MALI) et le Conseil Local de la jeunesse du Cercle de Kangaba, (CLJK), se sont engagés entre autres à réaliser les échanges avec les représentants de l'Etat, les chefferies traditionnelles, les autorités communales, les personnes ressources et l'ensemble des jeunes du cercle de Kangaba pour tracer une ligne directrice, des conduites à tenir, des activités à réaliser pour un retour aux valeurs fondamentales du mandé tout en respectant les textes de la République du Mali ; cultiver et mettre en œuvre des conduites de non-violence, des pactes communautaires de non-agression et l'entraide sociale entre les jeunes du cercle du Mandé ; s'impliquer auprès des autorités administratives et communales pour assurer le respect strict des textes qui régissent la gouvernance du cercle et les communes ; dénoncer aux autorités compétentes les personnes détenant illégalement des armes de guerre dans le cercle de Kangaba ; dénoncer tout acte déplacé ou tentative de corruption des populations et des représentants de l'État des lors que les effets peuvent porter atteinte à la quiétude des populations Contribuer aux actions de promotion pour l'érection de l'espace en trois régions administratives (Siby, Kangaba et selingué) et de former et sensibiliser les populations sur les thématiques de la paix et du développement économique.

En outre, ils ont réclamé auprès des autorités une meilleure gouvernance administrative et judiciaire, une enquête diligente sur les causes de différents conflits liés à l'exploitation minière dans l'espace manding afin de situer les responsabilités, le désarmement rapide de tous les "Tombolomas" détenant des armes de guerre et l'éradication de la prolifération des armes de guerre dans le cercle, l'érection du Cercle de Kangaba en Région administrative eu égard à son histoire et à ses potentialités ; le renforcement des dispositifs sécuritaires dans l'espace manding de plus en plus en proie aux agressions armées majeures et l'érection de l'espace en trois régions administratives (Siby, Kangaba et selingué).

■ Maffenin Diarra

Situation humanitaire : Mme Minata Samate en relais de Moussa Faki Mahamat

En mission humanitaire au Mali depuis quelques jours, Mme Minata Samate, Commissaire de l'Union africaine en charge de la Santé, des Affaires humanitaires et du développement social, a été reçue en audience, le jeudi 9 février 2023, par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, Chef de l'État.

Mme Minata Samate a rendu compte au Président Goïta des résultats obtenus lors de sa visite dans les régions de Gao et à Ménaka. L'objectif final de cette mission était d'évaluer comment l'Union africaine pourrait soutenir le Mali dans le cadre humanitaire et du développement.

La Commissaire de l'Union africaine en charge de la Santé, des Affaires humanitaires et du Développement social s'est réjouie de la couverture de 30 % des besoins des déplacés par les autorités maliennes.

Cette mission, a-t-elle rappelé, fait suite à la visite de Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, au Mali, la semaine dernière. « **Nous sommes ici dans la suite logique de sa mission, en solidarité avec le Mali, en soutien aux autorités de la Transition, dans cette difficulté de la gestion de la problématique du déplacement forcé et aussi une mission d'écoute** », a précisé l'hôte du jour du Prési-

dent de la Transition.

Mme Minata Samate soutient que cette visite permettra de mobiliser les États membres de l'Organisation. Car, « **la solidarité doit être d'abord africaine. Nous devons être solidaires les uns avec les autres** ». Elle a rassuré que cette mission donnera l'occasion, dans quelques jours, de sensibiliser les Ministres, qui auront leur Conseil exécutif et, par la suite la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, « **sur la nécessité de soutenir les pays qui sont en difficulté, dont le Mali, et le Sahel, d'une manière générale en Afrique de l'Ouest** ».

Le Président GOÏTA a salué cet engagement de l'Union africaine à vouloir soutenir le Mali dans la gestion du déplacement forcé des populations. Il s'est réjoui de cette visite, considérant surtout que les Africains doivent être sur la première ligne dans la gestion des problèmes auxquels leurs peuples sont confrontés.

Rappelons que le président de la Commission

de l'Union africaine était en visite au Mali en fin du mois de janvier 2023. Durant cette visite, il a échangé avec les autorités de la transition. Le Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, a accordé une audience, à Moussa Faki Mahamat, Président en exercice de la Commission de l'Union Africaine (UA). À sa sortie d'audience, Moussa Faki Mahamat a précisé qu'il est au Mali pour la troisième fois consécutive en vue de s'enquérir de la situation de ce pays depuis le début de la Transition. Il a rappelé qu'avec la « CEDEAO et les Nations Unies et en présence du Nigeria et le Ghana », l'Union africaine a mis en place le Comité local de suivi de la Transition auquel il a rendu hommage pour le travail remarquable accompli.

« **Nous sommes venus aujourd'hui faire le point avec les autorités de la Transition sur les étapes franchies et nous sommes heureux de constater que des progrès réels ont été accomplis par la transition malienne** », s'est réjoui le Président de la Commission de l'UA, en fin de mission en République du Mali. Selon ses précisions, cette audience a été l'occasion de réaffirmer le soutien de l'Union africaine « **au succès de la transition et notre désir ardent de voir la solidarité africaine s'exprimer en faveur de ce pays** ». Moussa Faki Mahamat dit repartir du Mali rassuré.

■ Binadjan Doumbia



Recevabilité : 71,41 % des indicateurs atteints au MENEFP

A la faveur d'une rencontre d'échanges sur les réalisations 2022, ce lundi 6 février 2023, les responsables des services centraux et des organismes personnalisés du département se sont prêtés pour la deuxième fois à un exercice de redevabilité. C'était au CFP de Sénou en présence de tous les acteurs du département y compris les 19 directeurs régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. Les travaux ont été dirigés par le chef du département, le ministre Bakary Doumbia.



En effet, depuis sa prise de service en juin 2021, le ministre a adopté une stratégie à six éléments pour la conduite des actions. La redevabilité occupe une place importante dans cette stratégie dans l'optique de

partager les réalisations du département avec l'opinion publique nationale. Ainsi, après la première session tenue 11 janvier 2022, cette deuxième session redevabilité, visait à contribuer à l'amélioration de la gouvernance des

trois programmes du ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Ce à travers une démarche pédagogique de recensement de tous les résultats obtenus au cours de l'année, de les analyser, d'apprécier les écarts et de proposer les mesures correctives. Si le taux de réalisation des activités a prévalu lors de la première session, l'accent a été mis sur l'atteinte des indicateurs pour cette session.

A la suite de la présentation des synthèses des données collectées, sur la base des trois axes à savoir (i) Développement des ressources humaines pour la productivité, la compétitivité et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes, (ii) Contribution à l'accroissement des opportunités d'emplois décentés et (iii) Amélioration de la gouvernance du marché de l'emploi ; les responsables des services et organismes se sont succédé au pupitre pour faire le point de l'atteinte des indicateurs. De leurs interventions, il ressort un taux d'atteinte de 71,41 % des 46 indicateurs et l'utilisation de 59,21 % des budgets. Toute chose qui traduit l'efficacité et l'efficience des différentes interventions des structures du département. A l'issue de près de quatre heures d'intenses débats, les acteurs ont formulé des recommandations, entre autres, une meilleure collaboration entre les services, le renforcement de capacité en GAR, la diversification des sources de mobilisation de fonds, l'élaboration de la politique nationale de l'entrepreneuriat national et surtout, pour les prochaines sessions, envisager l'ouverture de l'espace à d'autres acteurs pour la satisfaction des usagers.

Le ministre Bakary Doumbia, s'est réjoui de la nette amélioration de cette session par rapport à la première et a ensuite félicité ses collaborateurs avant de les encourager à redoubler d'efforts pour la création d'opportunités d'emploi pour les populations en milieu urbain et rural. Pour lui, aucun sacrifice n'est de trop pour la satisfaction du peuple malien, particulièrement dans ce contexte si difficile.

Quant aux acteurs, ils ont salué cette belle initiative du chef de département qui renforce la synergie d'action entre les différents services du département et permet en outre une utilisation efficace et efficiente des ressources pour plus d'impacts sur le terrain.

CCOM – MENEFP

Les douanes et les 5 milliards de FCFA détournés : Pourquoi le DR et le dg sont complices !

Comme promis dans notre précédente parution, nous voilà de retour sur cette rocambolesque affaire de détournements d'environ 5 milliards de francs CFA au bureau des Douanes de Kati. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le voile commence à se lever autour de cette affaire qui cache bien de mystères.

En effet, comme nous l'annoncions dans notre dernière édition (voir Le point N°278 du vendredi 27 janvier 2023) comme quoi des soupçons pesaient dans cette affaire sur la receveuse du Trésor public à la Direction régionale des Douanes (bureau de Kati), Awa Traoré et le patron de la section Recherche, l'inspecteur des Douanes Badi Maïga. Et bien le temps commence à donner raison à votre hebdomadaire puisque les deux personnes citées ont été relevées. Si la receveuse du Trésor (Awa Traoré) a été relevée y a une dizaine de jours maintenant et remplacée par un certain Raphael Diakité. Le nommé Badi Maïga quant à lui, a été relevé seulement, le 30 janvier dernier (voir décision ci-dessous). Une décision tardive qui s'apparente plus à un coup de com qu'une volonté de faire bouger les choses pour la manifestation de la vérité dans cette affaire. C'est en tout cas ce qui se murmure dans les couloirs du bureau des Douanes de Kati – où ils sont d'ailleurs nombreux-les travailleurs et autres usagers à avancer la thèse d'une "complicité" des responsables douaniers de Kati jusqu'à Samanko (siège de la Direction générale). Vrai ou faux ! Dans tous les cas, au regard des événements, tout porte à croire que quelque chose tourne mal dans cette affaire. Les raisons.

Badi Maïga , patron de la section Recherche en agent de "recouvrement" ?

A moins que nous ignorions les attributs du chef de la section recherche, mais, c'est un peu le paradoxe dans cette affaire au sujet de celui-là qu'on soupçonne d'être la tête de proue de ce gros détournement, Badi Maïga. En effet, nommé en 2018 comme patron de la

section Recherche à la Direction régionale des Douanes de Koulikoro, l'homme s'est presque mué en agent de recouvrement encaissant les liquidités et autres chèques lors des dédouanements. Et cela depuis plusieurs années maintenant au vu et au su du Directeur régional, Mohamed Coulibaly et du Directeur Général lui-même. Et, c'est de là que tout est parti. L'homme, selon nos sources, était au début et à la fin de tout au bureau des Douanes de Kati. Le Directeur régional ne se contentant souvent que de ses comptes rendus sommaires, rapportent nos sources. C'est fort donc de cet immense pouvoir qu'il avait sous ses épaules depuis sous feu IBK jusqu'à maintenant que celui-là qu'on dit être un protégé du Général Moussa Diawara, s'est donné le luxe de "détourner" une somme aussi importante. Seulement était-il dans son rôle ? Mystère !

Quand le D.G veut sauver sa tête !

C'est du moins ce à quoi ressemble cette décision de virer, le 30 janvier dernier, l'inspecteur des Douanes, Badi Maïga. D'aucuns diront certainement que l'inspecteur Général Amadou Konaté, a pris la bonne décision et s'est assumé en relevant le sieur Maïga de son poste. Ce qui est vrai. Sauf que, c'est une décision qui a été prise sous la contrainte. Oui, il faut le dire. Rappelons que c'est une affaire qui a éclaté il y a plusieurs semaines maintenant grâce à la vigilance de la Direction nationale du Trésor et de la comptabilité publique, à qui, nous tirons au passage le chapeau pour avoir donné l'alerte. Le patron des Douanes pourtant informé de la découverte du pot aux roses n'a rien fait pour interpellier, voire arrêter dans un premier temps, Badi Maïga que tout



le monde soupçonnait. Au contraire, on lui a donné le temps de s'enfuir au moment des faits.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'on n'a voulu étouffer l'affaire puisque, ce dernier qui, selon nos informations, s'était enfuit dans un premier temps à Paris avant de revenir à Bamako. Il aurait d'ailleurs à ce jour remboursé une somme importante sur les 5 milliards de francs en question. En clair, le plan pour le D.G Konaté était donc de laisser passer la tempête et de ranger cette affaire dans les oubliettes une fois l'argent remboursé, histoire de sauver sa tête. Et ce n'est pas pour rien, car, nous dit-on, ces sous détournés serviraient à entretenir des barons de la Douane. Badi Maïga l'aurait confié à des proches. Allez savoir ! Mais, c'est peine perdue !

Il a donc fallu que nous dénoncions cette sulfureuse affaire pour que le Directeur général se décide à le relever de son poste. Avait-il le choix ? Pas sûr. C'était la seule option qui restait à l'inspecteur général Amadou Konaté. Lui, qui aurait dû être relevé sans ambages. Car, ce n'est ni plus ni moins qu'un vol organisé, un pillage de l'Etat du Mali. Pour ça, l'homme n'a pas sa place à la tête de la Douane, un des maillons forts de l'Etat en termes de recettes. Va-t-on franchir ce pas ? Pour le Mali Kura dont on rêve, nous l'espérons. Même si on le dit proche de l'actuel ministre des Finances, Alhousseini Sanou qui l'aurait propulsé à ce poste. Est-ce pour autant une raison de le couvrir. Nous pensons que non ! Le Mali doit être au dessus de tout. A bon entendre !

Source : Le Point



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Arcane politique : Le retour salé de Issa Kaou Djim

Le N° 10 pour les thuriféraires, Issa Kaou Djim, ancien membre du mouvement hétéroclite qui a renversé IBK, ancien proche et porte-parole de l'imam Mahmoud Dicko, ancien fervent défenseur du président de la Transition, après un bon moment de silence, a fait une sortie musclée sur les antennes de Joliba TV news. Assimi, Choguel, Diop... il aura tiré sur toutes les autorités de la transition. Une sortie salée, très commentée sur les réseaux sociaux !



Issa Kaou Djim, qui faisait partie de ceux qui ont réclamé la prorogation de la transition et une candidature d'Assimi Goïta, est devenu un opposant qui ne mache par ses mots. S'il avait, jusque-là, épargné le président de la transition dans ses attaques, il ne l'a pas raté la semaine dernière. Il a même déclaré qu'il s'est « trompé » dans le soutien au colonel Assimi Goïta.

Le bilan de la transition est négatif

Si les autorités de la transition se glorifient de leur bilan, Issa Kaou Djim le trouve négatif. « **Le bilan est négatif. Je suis peiné, écoeuré de le dire** », dit-il avant d'accuser de « **faire ce qu'ils ne disent pas et de dire ce qu'ils ne font pas** ». Pour l'ancien « N°10 », « **les choses ont évolué d'une façon défavorable aux acteurs de la transition qui veulent confisquer le pouvoir** », dit-il avant d'ajouter : « **Aujourd'hui, ils ont eu le temps d'avoir la réalité du pouvoir, ils font ce qu'ils veulent, mais cela ne leur donne pas la légitimité des urnes.** »

Le Premier ministre, bien que devenu très populaire, en a eu pour son grade. « **Comme Premier ministre, je pense que son bilan est négatif. Il n'a pas fédéré les Maliens** », a-t-il jugé.

Le ministre des Affaires Étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye Diop n'a pas été épargné dans cette sortie musclée. « **Les propos du ministre Abdoulaye Diop m'ont fait pitié. Pour un diplomate de son rang s'exprimer comme si l'on était à la place de l'Indépendance, ça fait pitié. Il se fait remarquer aux militaires, peut-être que lui aussi espère d'autres choses. Il faut à un moment donné qu'on joue dans la cour des grands** », a déclaré Issa Kaou Djim. Pour ce dernier, le partenariat Mali-Russie n'est pas bénéfique. « La Russie ne pourra rien nous apporter. Personne ne va à l'ambassade de Russie pour chercher un visa » dit-il. Les autorités de la transition ont proclamé le 14 janvier comme journée nationale de la Souveraineté retrouvée. Là aussi, le « N°10 » n'est pas d'accord. « **On a manipulé le peuple le 14 janvier** », soutient-il. Pour lui, « **la CE-DEAO n'a même pas sanctionné le Mali,**

c'est le Mali qui a refusé d'accepter son propre engagement. »

L'urgence d'organiser les élections

Pour ce soutien de la Transition devenu opposant, les autorités en place ne sont pas habilitées à faire toutes les réformes. « **Leur rôle, c'était de créer des conditions pour un retour à l'ordre avec des institutions fortes, des élections réussies et permettre aussi à nos forces armées de sécurité de donner des capacités de réponse à une guerre qui n'est pas seulement militaire. Il ne faut pas s'installer dans des crises sans fin pour justifier tout le temps la prolongation de la transition** », défend-il. L'ancien « N°10 » du mouvement hétéroclite trouve également que « **plus la transition est longue, plus les risques sont possibles et il faut tout faire pour que l'on ne replonge pas dans une autre crise. Il faut tout faire pour qu'il y ait des élections civiles** ».

A en croire Issa Kaou Djim, les autorités de la transition n'ont pas la légitimité à faire des réformes sans demander l'avis de qui que ce soit. Il a demandé au président de la Transition de se ressaisir en organisant les élections. « **Je dirais au président de la Transition de se ressaisir pour l'intérêt du Mali et des Maliens. Il disait : "si j'échoue, c'est, c'est la jeunesse malienne qui a échoué". Je pense que s'il échoue, c'est l'échec du Mali. Ainsi, il ne faut pas qu'il échoue. Cependant, il doit mesurer tous les aspects de la crise et de prendre la bonne décision. La bonne décision, c'est d'accepter l'organisation des élections générales civiles, de retourner à sa vocation qu'il a choisie, c'est-à-dire, défendre les Maliens et de leurs biens en laissant le champ politique aux hommes politiques** », a déclaré le président de l'ACRT avant de préciser : « **la seule chose que cette transition peut faire pour réussir, c'est tout faire en accord avec nos partenaires, la classe politique, les acteurs de la société civile pour que l'on puisse faire des élections et qu'ils retournent au front** ».

Anguimé Ansama

Nouvelle Constitution et Laïcité : Le HCIM revient à la charge !

Au cours d'un point de presse animé ce jeudi 9 février 2023, les responsables du Haut conseil islamique du Mali (HCIM) ont déploré la non prise en compte des observations et amendements qu'ils ont proposés pour la rédaction du projet de nouvelle constitution. A cette occasion, ils ont rendu public les 8 points sur lesquels le HCIM se veut inflexible. Il s'agit des points relatifs à la laïcité, à l'homosexualité, aux droits de la femme, à la définition du mariage, au serment du Président de la République, à la peine de mort, etc.



Cette activité a enregistré la présence du président de la Commission de réflexion et de propositions sur l'Avant-Projet de Constitution du HCIM, Thierno Hady Oumar THIAM, de Moussa Boubacar BAH, membre de la commission, de Salam TRAORE ainsi que plusieurs membres de ladite Commission.

Au cours de son allocution, Thierno Hady Oumar THIAM a rappelé que lorsque l'Avant-projet de Constitution a été rendu public, le HCIM a mis en place en son sein une Commission de réflexion et de propositions sur l'avant-projet de la nouvelle Constitution que lui-même a dirigée.

Salam TRAORE membre du HCIM a axé son intervention sur les points qui incarnent la position du Haut conseil sur le nouveau texte dont la dernière mouture sera bientôt rendue

publique avant son adoption et sa soumission au référendum.

Il a précisé qu'au regard de la non prise en compte des préoccupations spécifiques du Haut Conseil Islamique dans la rédaction de l'avant-projet de la nouvelle Constitution, la Commission de réflexion et de propositions sur l'Avant-Projet de Constitution du HCIM a décidé de rendre public 8 points dont la prise en compte constitue une exigence pour le HCIM. A cet égard, il a précisé que le HCIM s'est prononcé sur les articles 2, 9, 11, 32 ; 55, et 191 de l'Avant-projet de Constitution.

Suppression de la laïcité

Sur l'article 32 de l'Avant-projet de nouvelle constitution portant sur la laïcité, le HCIM constate la non suppression de « laïcité » dans

le texte. A défaut de cette suppression, le Haut Conseil islamique du Mali insiste qu'il soit absolument indiqué que : « La laïcité n'est pas irréligieuse et autorise tout citoyen, à titre personnel, de se référer à sa religion dans son comportement et ses propos, d'en arborer les signes, dans la sphère publique et privée » ; « Qu'elle tient l'Etat à équidistance des religions et des croyances ».

A cette fin, ils estiment que l'article 32 de l'avant-projet doit être reformulé comme suit : « **La laïcité a pour objectif de promouvoir et conforter le vivre-ensemble dans la société, fondée sur la tolérance, le dialogue et la compréhension mutuelle.** ».

Selon le HCIM la laïcité n'est pas synonyme d'un athéisme d'Etat. Elle doit, en équité et à équidistance des religions et des croyances, garantir le respect des croyances ainsi que la liberté de conscience, de religion et de libre exercice des cultes. « **Tout citoyen peut, à titre personnel, dans les conditions déterminées par la loi, se référer à sa religion dans son comportement et ses propos, d'en arborer les signes, dans la sphère publique et privée** », exige le HCIM. Toujours dans le cadre de la laïcité, il est dit dans l'article 11 de l'avant-projet que « l'enseignement public est laïc ». Le HCIM indique que ce caractère laïc de l'enseignement public s'oppose au fait que les enfants puissent bénéficier de l'enseignement religieux à l'école publique. C'est pourquoi, le Haut Conseil Islamique estime pertinemment que le mot laïc soit retiré des qualificatifs de l'enseignement public comme l'ont fait beaucoup d'autres pays ».

Ainsi, il précise que la formulation de l'article 11 de l'avant-projet doit être : « **L'enseignement public est gratuit et obligatoire** ».

Jurer sur le Livre Saint

Dans l'Article 55 de l'avant-projet de nouvelle constitution qui a trait au Serment du Président, le HCIM regrette de constater que la formulation de l'ancienne Constitution en vigueur reste maintenue, dans le nouveau texte proposé par la Commission.

Le HCIM reformule l'article 55 comme suit : « **Avant d'entrer en fonction, le Président de la République prête, devant la cour Constitutionnelle, en audience solennelle, le serment suivant, en posant, le**



cas échéant, sa main droite sur le livre sacré de sa religion».

Pour les articles 9 et 191 de l'Avant-projet de la nouvelle constitution, le mariage et la famille sont définis de manière claire et conforme aux valeurs sociétales et culturelles du Mali.

Cependant, en plus de cette disposition, le HCIM estime que l'Etat devrait engager la communauté et chaque citoyen à protéger et promouvoir le mariage et la famille tels que définis.

Aussi, faudrait-il disposer que l'Etat s'engage et engage la communauté et chaque citoyen à protéger et promouvoir les bonnes mœurs au profit du bien-être de la famille et de la jeunesse. Et qu'à cet égard, les droits et les libertés individuels ne sont pas extensibles à l'homosexualité.

En dernier ressort, au regard de son importance fondamentale, il faut disposer que la définition du mariage ne peut faire l'objet de révision.

Ainsi, les articles 9 et 191 devront-ils être reformulés comme suit:

Article 9: « **Le mariage et la famille qui en issue et, qui constituent le fondement réel de la vie en société, sont protégés et promus par l'Etat. Le mariage est l'union entre un homme et une femme.**

La communauté nationale et chaque citoyen doivent s'engager à protéger et promouvoir le mariage et la famille tels que définis.

L'Etat ainsi que la communauté nationale et chaque citoyen s'engagent à protéger et promouvoir les bonnes mœurs au profit

du bien-être de la famille et de la jeunesse.

A cette fin, les droits et les libertés individuels consacrés ne sont pas extensibles à l'homosexualité».

Pour le HCIM, l'Article 191 doit être ainsi libellé : « **La laïcité, la forme Républicaine de l'État, le nombre de mandat du Président de la République, le multipartisme et la définition du mariage ne peuvent faire l'objet de révision** ».

Autres griefs du HCIM, au niveau de l'article 2 de l'Avant-projet de nouvelle constitution, il est dit « **le droit à la vie est sacré** ». Certes, mais il est impératif de l'avis du HCIM, d'ajouter à cette disposition : « **Nul ne peut y porter atteinte que dans les conditions prévues par la loi** ». Ainsi, le HCIM pense que

la peine de mort bien que n'étant pas explicitement évoquée, ne paraîtra comme abolie de fait. La peine de mort doit demeurer dans les conditions précisées par la loi.

A cet égard, la reformulation de l'article 2 est la suivante :

Article 2: « **La personne humaine est sacrée et inviolable. Tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité de sa personne. Toutefois, la peine de mort s'applique dans les conditions prévues par la loi** ».

Des droits des femmes

Les responsables du HCIM soulignent qu'il est impératif de veiller à éviter toutes les dispositions mettant en cause les dispositions du code des personnes et de la famille en vigueur. Pour la faitière, les dispositions de l'avant-projet relatives aux droits de la femme et de l'enfant sont formulées d'une manière très générale qui ne garantit pas la non remise en cause des dispositions pertinentes du code des personnes et de la famille. « **La laïcité à outrance a fait beaucoup de tort à la communauté musulmane au Mali où le fait majoritaire n'est pas respecté. Dans le cadre de cette interprétation controversée dudit article, les membres de la communauté musulmane ont été parfois empêchés, par endroit, à la pratique et à exercer leur foi** », ont-ils dénoncé.

■ Maffenin Diarra



Rencontre tripartite : Vers un axe prioritaire Bamako - Conakry – Ouagadougou ?

Le Burkina Faso, le Mali et la Guinée, trois pays dirigés par des militaires veulent impulser une nouvelle dynamique dans la gestion des différentes crises qui secouent la région mais surtout renforcer la coopération trilatérale et les liens fraternels existant entre les trois pays. A la suite d'une rencontre tripartite entre trois ministres des Affaires étrangères des trois pays, beaucoup de sujets ont été abordés y compris la levée de leur suspension de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Africaine (UA).



Le communiqué final de cette réunion tripartite souligne qu'il s'agit d'un cadre du renforcement des liens historiques d'amitié, de fraternité, de solidarité et de coopération entre le Burkina Faso, la République de Guinée et la République du Mali, ceci sur instruction des plus hautes autorités des trois pays. Cette réunion s'est tenue les 08 et 09 février 2023, à Ouagadougou, au Burkina Faso. Au cours de la réunion, la délégation burkinabè était conduite par Madame Olivia Ragnagne-wendé Rouamba, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, la délégation guinéenne avait quant à elle à sa tête Docteur Morissanda Kouyate, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Guinéens établis à l'Étranger et enfin la délégation malienne était conduite par Monsieur

Abdoulaye Diop, ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale. Les délégations guinéenne et malienne ont, durant leur séjour été reçues en audience par le Président de la Transition du Burkina Faso, le Capitaine Ibrahim Traore, à qui elles ont transmis les messages d'amitié, de fraternité et de solidarité de ses homologues, le Colonel Assimi Goita de la République du Mali et le Colonel Mamadi Doumbouya, de la Guinée. Après cette audience, s'en sont suivies des séances de travail. Les délégations, burkinabè, guinéenne et malienne ont passé en revue des sujets d'importance majeure et d'intérêt commun, notamment la réussite des processus de transition devant conduire au retour à l'ordre constitutionnel apaisé et sécurisé. « **La promotion de la bonne gouvernance, la mutualisation des moyens pour relever les**

défis sécuritaire, économique et humanitaire, le renforcement de leur relation tripartite par la dynamisation de l'axe Bamako - Conakry - Ouagadougou, ainsi que la concertation sur les questions sous régionales, régionales et internationales ».

Les Chefs de délégation se sont félicités de la vision commune que partagent leurs trois Chefs d'État, laquelle vision s'inspire de l'engagement panafricain des pères fondateurs et des leaders historiques des trois pays en faveur de la souveraineté, de la paix, de la coopération et de l'intégration des peuples. Toutefois, réaffirme le communiqué final de cette réunion tripartite, les trois pays restent attachés aux objectifs et principes de la CEDEAO et de l'Union Africaine. « **ils se sont engagés à répondre aux aspirations des**

populations de leurs pays respectifs et à faire de l'axe Bamako - Conakry - Ouagadougou, un domaine stratégique et prioritaire pour le développement du commerce, des transports, de l'approvisionnement en produits de première nécessité, de la formation professionnelle, du développement rural, de l'exploitation minière, de la culture et des arts, ainsi que de la lutte contre l'insécurité », lit-on.

Mise en place d'un cadre permanent

Au cours de cette réunion, « les Chefs de délégation ont noté la nécessité de mettre en place et d'institutionnaliser un cadre permanent de concertation entre les trois pays : la tenue de consultations politiques et diplomatiques au plus haut niveau afin de faire de ce partenariat Bamako - Conakry - Ouagadougou un axe gagnant pour le bien-être des populations ».

Par ailleurs, la réunion a convenu de la facilitation de la fourniture en hydrocarbures et en énergie électrique entre les trois pays : le développement du commerce et des transports depuis le port de Conakry jusqu'au Burkina

Faso, en passant par le Mali : l'organisation de l'exploitation minière entre les trois pays; la mobilisation des ressources nécessaires en vue de réaliser le projet de construction du chemin de fer Conakry- Bamako- Ouagadougou.

Il est à noter, que les chefs de délégations ont échangé sur la nécessité de réhabiliter et de construire des routes internationales entre les trois pays, devant servir de leviers de croissance économique et faciliter la libre circulation des populations et de leurs biens avec la dynamisation des échanges économiques et commerciaux, le renforcement de la coopération dans le développement rural, de l'environnement et de la formation professionnelle. Cette dynamisation des relations concerne aussi la lutte contre l'insécurité dans la bande Sahélo saharienne. Les trois délégations ont relevé la nécessité de conjuguer leurs efforts et ceux des pays de la sous-région et de la région pour faire face à ce fléau.

Sur la question de la coopération au sein des instances sous régionales, régionales et internationales, les Chefs de délégation se sont engagés à renforcer le partenariat entre les trois pays au sein de ces instances. Les trois pays ont évoqué le respect de la souveraineté et leur attachement aux principes de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Effets des sanctions imposées

Les trois délégations ont déploré « les sanctions imposées de façon mécanique qui ne tiennent pas compte des causes profondes et complexes des changements politiques ». Ces sanctions « touchent des populations déjà meurtries par l'insécurité et les instabilités politiques, privent la CEDEAO et l'UA de la contribution des trois pays nécessaires pour relever les défis majeurs, et portent atteinte à la solidarité sous-régionale et africaine qui constitue le principe cardinal de l'intégration, de la coopération régionale et continentale ».

Ils en appellent « à un appui technique et financier concret et conséquent aux efforts de sécurisation et à accompagner le processus de retour à un ordre constitutionnel », théoriquement prévu en 2024 au Mali et au Burkina Faso, en 2025 en Guinée. Selon M. Kouyaté, « nous appartenons déjà à des instances, la CEDEAO et l'Union africaine, nous n'allons pas réinventer la roue ».

« Il n'est pas acceptable que 60 ans après les indépendances, nous soyons là à trois à discuter de ces questions », a pour sa part estimé Abdoulaye Diop.

Les sanctions imposées de façon mécanique ne tiennent souvent pas compte des causes profondes et complexes des changements politiques. Ces décisions de suspension empêchent la participation des trois pays aux instances statutaires de la CEDEAO et de l'Union Africaine et particulièrement celles traitant des défis majeurs auxquels ils sont les plus concernés tels l'insécurité, les questions humanitaire et de développement économique durable.

« Soucieux du principe d'équité, ils ont convenu de mutualiser leurs efforts et d'entreprendre des initiatives communes pour la levée des mesures de suspension et autres restrictions ».

Les trois chefs de délégation ont appelé à un appui technique, financier, concret et conséquent aux efforts de sécurisation et à accompagner le processus de retour à un ordre constitutionnel normal.

■ Biandjan Dumbia



Dr. Moussa Coulibaly sur la visite de Sergueï Lavrov à Bamako : Une preuve de souveraineté retrouvée

Selon le Dr. Moussa Coulibaly, sociologue, la visite du ministre des Affaires étrangères russe, Lavrov est le début d'une ère nouvelle et une preuve de souveraineté retrouvée. Il affirme que pour la première fois en plus de soixante ans d'existence, un ministre russe des Affaires étrangères se déplace à Bamako pour concrétiser ce qui n'était qu'un secret de polichinelle. Il reste convaincu que le partenariat gagnant-gagnant est l'option dont le Mali a besoin en ce moment.



Le sociologue Moussa Coulibaly, estime que cette visite se tient dans un contexte de sursaut national concrétisé par la symbolique du 14 janvier qui consacre l'affirmation claire par les autorités de la Tran-

sition de la volonté du peuple malien de diversifier sa coopération pour finalement opter pour toutes les stratégies permettant au pays de redémarrer et de récupérer tout son territoire.

Du côté de Moscou, il pense que le contexte de cette visite qui se caractérise par une tension internationale due à la guerre en Ukraine démontre largement l'intérêt croissant que la Russie manifeste à l'endroit de notre pays. Notre sociologue souligne par ailleurs, qu'avant les régimes précédents ont entretenu une coopération avec la Russie mais une coopération timide, orientée vers le secteur militaire.

“Mais l'option élargie d'une coopération dans tous les domaines, dans un élan de rupture avec la France est à l'actif de l'actuel régime”, précise-t-il. A l'entendre, avant, l'influence de la France telle une épée de Damoclès, a contraint les différents pouvoirs qui se sont succédé à rester disciplinés derrière les ordres de l'ancien maître dont le dessein n'a jamais été de faire une coopération sincère avec le Mali.

La preuve de cette absence de sincérité réside dans l'inefficacité du déploiement massif des soldats français et des bases de l'armée française dont la présence n'a jamais pu empêcher l'occupation de deux tiers du territoire malien par des forces obscurantistes.

Toutefois, le sociologue tient à faire l'économie des circonstances dans lesquelles l'intervention française sous le président Hollande s'est arrêtée aux portes de Kidal, un constat s'impose. Ce constat, dit-il, est bien le complot ourdi par la France et les multinationales opérant dans le secteur de l'énergie.

L'option était de faire des accords d'Alger la rampe de lancement d'initiatives malsaines destinées à déposséder le Mali de la zone appelée Azawad. Aujourd'hui, force est de constater que le peuple du Mali en communion avec son Armée est dans la bonne direction.

Pour Dr. Moussa Coulibaly, il reste maintenant à donner un contenu économique après l'intensification de la coopération militaire. Cependant, il opte pour la politique des grands travaux en mettant au travail l'Office du Niger et en réorganisant le secteur industriel autour de la transformation des produits agricoles.

A ses yeux, il est aussi une nécessité de revaloriser la formation des jeunes scolaires et universitaires en optant pour une politique de formation massive.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune

Moussa Mara : « Nous devons tous nous employer à ce que la transition réussisse »

L'ex-Premier ministre, Moussa Mara, fondateur du parti « Yéléma, le changement », a accepté d'accorder une interview à l'hebdomadaire Sahel Kunafoni. Dans cet entretien, il est question de gouvernance, de réformes politiques et institutionnelles, de sécurité ainsi que de la relation entre le Mali et ses voisins. M. Mara ne voit pas de problème dans le fédéralisme. Mais il faut des préalables. Il estime aussi que l'avenir de la MINUSMA n'est clair de nos jours.



SAHEL KUNAFONI : CELA FAIT PLUS D'UNE ANNÉE QUE LE MALI EST GOUVERNÉ PAR UN RÉGIME DE TRANSITION. QUELLE LECTURE FAITES-VOUS DE LA SITUATION SOCIO -POLITICO-SÉCURITAIRE DE CE PAYS DU SAHEL ?

Moussa Mara : une situation complexe qui a débuté par une rébellion en 2012 ayant causé une instabilité institutionnelle dans un cadre où la médiocrité de la gouvernance avait profondément affaibli l'État et les Institutions. Aujourd'hui, elle est encore plus difficile avec la donne terroriste qui revêt également des aspects insurrectionnels contre l'action des

pouvoirs publics avec des impacts significatifs sur la cohésion sociale du pays. Autrement dit le Mali fait face à des crises socio politiques et sécuritaires multiformes et liées les unes aux autres.

DEPUIS LE RENOUVELLEMENT DE SON MANDAT EN JUIN 2022, LA MINUSMA RENCONTRE DES RÉSISTANCES. QUEL AVENIR POUR LA FORCE ONU SIENNE AU MALI ?

La MINUSMA est un instrument de la communauté internationale pour aider le Mali dans la direction qu'il s'est choisie en 2015 en vue de

mettre fin à la rébellion et stabiliser le pays sur le plan socio politique. Son sort dépend de ce fait d'abord du Mali et de ses autorités. Que voulons-nous exactement ? Comment voyons-nous la résolution de la crise de rébellion au Nord ? Comment voulons-nous que la communauté internationale nous aide dans cette direction ? La réponse à ces questions n'est pas claire aujourd'hui. À partir de là l'avenir de la MINUSMA ne sera pas clair non plus.

EN AFRIQUE DE L'OUEST, NOTAMMENT DANS LES TROIS PAYS (MALI-GUINÉE-BURKINA FASO), QUI VIVENT SOUS DES

RÉGIMES DE TRANSITION, ON PARLE DE PLUS EN PLUS DE FÉDÉRALISME. SÉRIONS-NOUS FACE AU RETOUR DES VIEUX DÉMONS DES ANNÉES D'INDÉPENDANCE ?

De quel démon parlez-vous exactement ? Le fédéralisme n'est ni un démon ni un mot tabou. Tous les pays africains souhaitent la réalisation des États unis d'Afrique et le Mali a déjà prévu cela dans sa Constitution, la Guinée également. La difficulté d'évoquer ce sujet en ce moment dans ces trois pays est due au fait que les pouvoirs de transition n'ont pas le temps qu'il faut pour mener ce type de projet. Ce n'est d'ailleurs pas leur vocation. Si vous regardez dans les chartes de transition de chacun des trois pays, vous ne verrez pas dedans que la réalisation de la fédération figure parmi les objectifs.

DE TOUTES LES FAÇONS, DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE CES PAYS AFRICAINS, QUE PEUT APPORTER CE FÉDÉRALISME, SI L'ON Y RÉUSSISSAIT ?

L'unité est toujours mieux que la singularité, y compris à l'intérieur de nos pays. Mais il faut être rigoureux quand on veut mener un dossier de ce type. En ce qui concerne le partenariat avec le Burkina Faso par exemple, je me rappelle que le Mali a déjà engagé avec ce pays en 2019 un programme ambitieux de collaboration économique entre la ville de Sikasso et celle de Bobo en y associant d'ailleurs Korogo en Côte d'Ivoire. Qu'est devenu ce projet ? Il faut peut-être commencer par réaliser des actions concrètes de ce type, permettre à nos populations de toucher du doigt les réalités de la coopération avant d'engager des chantiers majeurs comme le fédéralisme entre les deux États.

AU MALI, EN VUE DE CRÉER UNE RÉSERVE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT LA DÉFENSE DU TERRITOIRE, LES AUTORITÉS TRANSITOIRES ONT INSTAURÉ LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUT ADMIS AU CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS, À TRAVERS LE SNJ. QUELLE POURRAIT ÊTRE LA PORTÉE D'UNE TELLE INITIATIVE ?

Je suis généralement réservé sur les questions d'armée de masse, d'armée de réserve au moment où nos forces armées elles-

mêmes manquent d'effectifs, de formations et d'équipements. Moi je préfère des armées aguerries, professionnelles, équipées à suffisances et opérationnelles. On devrait orienter nos moyens sur cela et penser aux types de menaces auxquelles nous faisons ou nous serons susceptibles de faire face. Ces menaces ne nécessitent pas des armées de masse avec des réserves civiles, mais des troupes très aguerries, capables de s'adapter à différentes situations, des forces spéciales précises et mobiles...

EN DÉPLACEMENT AU MALI, LA SEMAINE DERNIÈRE, LE PREMIER MINISTRE BURKINABÈ A DÉCLARÉ QUE LE PRÉSIDENT MALIEN DE LA TRANSITION EST UN « HÉROS DE L'AFRIQUE ». LE MALI SERAIT-IL EN TRAIN DE RETROUVER SA RENOMMÉE DES ANNÉES D'INDÉPENDANCE ?

Ce serait tant mieux si les décideurs maliens sont soutenus et pris en exemple en dehors du Mali. Cela est un motif légitime de fierté.

DEPUIS L'ARRIVÉE DES AUTORITÉS ACTUELLE AU POUVOIR, QUEL BILAN RETENIR EN MATIÈRE DE REFONDATION ET DE RÉFORMES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES ?

Il est tôt pour faire un bilan. Nous devons tous nous employer à ce que la transition réussisse

et donc que tous les chantiers de la transition soient menés à bien. Il y a quelques réalisations qui sont à mettre en lumière : la rédaction en cours du texte constitutionnel après la publication d'un premier jet, l'adoption du code électoral, le travail sur la dépolitisation de l'administration, quelques initiatives en matière de lutte contre la corruption même si des efforts sont à poursuivre, l'entrée en fonction de l'autorité indépendante de gestion des élections même si des retards importants existent sur le chronogramme.

On peut mieux faire, nous devons tous nous employer à cela.

DES RUMEURS CIRCULENT SUR UNE POSSIBLE CANDIDATURE DU COLONEL GOÏTA AUX PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES. PENSEZ-VOUS QUE CELA PUISSE ÊTRE POSSIBLE ?

Tout est possible en politique, mais nous sommes encore loin de ces moments. Selon les textes de la transition, cela n'est pas envisageable que je sache. Pour l'instant, nous devons surtout travailler tous ensemble à ce que les tâches de la transition soient menées à bien. C'est cela l'intérêt du pays.

Propos recueillis par F. Togola
Source : Sahel Tribune



SEGOU' ART : Caravane culturelle pour la paix, la nuit nomade

A l'occasion de la célébration du Ségou' Art, une caravane culturelle a été organisée au village du Festival.

Le Festival sur le Niger réunit plusieurs ethnies venant de plusieurs régions et villes. Il a mis en valeur une soirée culturelle appelée la Nuit nomade. Cette soirée

était organisée pour œuvrer pour la paix et l'entente dans le pays. Des prestations musicales de plusieurs artistes comme Abdoulaye Diabaté, Ablo Diarra, Awa Maïga, Amanar de

Kidal et Bassékou Kouyaté ont agrémenté la soirée.

Fanta Ouattara jeune étudiante touriste de Bamako se dit satisfaite de cette caravane culturelle. "J'ai passé une nuit pleine d'émotions. Je me suis bien amusée et j'espère revenir l'année prochaine pour ce festival", a-t-elle déclaré. La Nuit nomade fut une nuit pleine d'ambiance et instructive pour les touristes.

Marie Dembélé
Aline Doumbia

(Envoyées spéciales) pour Mali Tribune



Économie : Le Groupe SUNU entend développer son pôle bancaire et capitaliser sur l'expérience du Togo pour se déployer dans d'autres pays de présence comme le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire



La reprise de l'ex BPEC par le groupe Sunu en 2017 marquait un tournant majeur pour un groupe panafricain jusque-là connu dans l'assurance. Aujourd'hui première filiale bancaire du Groupe, Sunu Bank Togo se porte de mieux en mieux, nous déclare sa directrice générale, Myriam ADOTEVI, dans cet

entretien exclusif. «Nous allons poursuivre notre stratégie de proximité avec des produits et services totalement adaptés à chaque profil de clients».

Tout d'abord Madame Adotevi, pouvez-vous revenir sur votre parcours acadé-

mique et professionnel ?

Diplômée d'École de commerce en 1992, et titulaire d'un certificat CESA HEC, Management Général en 2015, j'ai démarré ma carrière bancaire à Ecobank Bénin. J'y ai passé 15 ans à divers postes d'exploitation, jusqu'en 2012 où j'étais Administrateur, Directeur Domestic Bank.

En 2012, j'ai rejoint le groupe BGFI, dont j'ai été le Directeur Général de la filiale Béninoise, BGFI Bank Bénin jusqu'en 2018, date à laquelle j'ai répondu favorablement au beau challenge du Groupe SUNU qui venait de prendre des parts majoritaires dans la BPEC (ex-Caisse d'Épargne) au Togo.

Depuis, j'ai le privilège de diriger la 1ère filiale bancaire du Groupe SUNU, SUNU Bank Togo.

Comment se porte aujourd'hui SUNU Bank Togo ?

SUNU Bank Togo, ex BPEC, se porte de mieux en mieux, avec un réseau de 28 Agences réparties sur tout le pays et un portefeuille de plus de 136 000 clients, nous plaçant ainsi en quatrième position des banques ayant le plus de clients au Togo.

Depuis 2018, les indicateurs remontent significativement, avec un total bilan triplé entre fin 2017 et mi-2022, et un Produit Net Bancaire doublé entre décembre 2017 et décembre 2021.

En rachetant l'ex BPEC, nous avons entrepris de mettre la banque aux normes, tant sur le plan technologique, réglementaire qu'en terme de qualité de services et de renforcement de capacités du personnel. C'est dans ce cadre que nous avons obtenu en juin 2022 la certification PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) sur la sécurité des cartes de paiement. Cette certification vient confirmer l'engagement de SUNU Bank à faciliter à

sa clientèle l'accès aux services en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les efforts se poursuivent dans ce sens pour offrir toujours plus à nos clients. Depuis 2021, nous avons conçu le WhatsApp Banking qui permet d'effectuer à distance via WhatsApp plusieurs opérations allant de la consultation de solde à la simulation de crédit. Nous leur réservons davantage en 2023.

Quel est le positionnement de la banque par rapport au réseau du Groupe SUNU ?

SUNU Bank Togo est la première banque du Groupe SUNU acquise en 2017, qui permet grâce à la synergie avec les filiales SUNU Assurances de proposer aussi bien des produits de bancassurance que des produits bancaires à des conditions préférentielles aux clients de l'assurance et aux clients de la banque.

Le Groupe SUNU entend développer son pôle bancaire et capitaliser sur l'expérience du Togo pour se déployer dans d'autres pays de présence comme le Sénégal, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

L'accompagnement des PME reste une demande forte au Togo. Quels sont vos produits phares dédiés à ce segment ?

SUNU Bank dispose de divers produits destinés aux PME :

- Des comptes destinés aux opérations de dépôt de recettes de paiement de fournisseurs et autres partenaires des PME
- Des produits de banque à distance notamment le SMS Alerte, le WhatsApp Banking et l'internet Banking, permettant aux PME de suivre à distance leurs mouvements sur un compte, d'ordonner des paiements à partir de leur bureau et de passer des commandes de chéquier et d'effectuer diverses opérations sans se déplacer ; également un service de paiements de masse pour effectuer des règlements en ligne.

En termes de financement, nous accompagnons les PME via :

- Le découvert bancaire pour faire face aux difficultés de trésorerie
- Le crédit à court terme pour financer l'exploitation (le BFR)
- Le crédit à moyen terme pour financer les investissements (par exemples, le prêt automobile pour le renforcement du parc automobile, le prêt immobilier pour la construction du siège de l'entreprise ou de magasins de vente et/ou de stockage)

La banque dispose également d'offres spécifiques destinées aux professions libérales (pharmacies, cliniques) pour répondre aux besoins spécifiques de ces derniers.

Par ailleurs, des partenariats sont en cours pour le financement des PME évoluant dans

le domaine agricole avec des structures spécialisées telles que le Mécanisme d'incitation au Financement Agricole (MIFA), le Projet d'Appui à l'insertion et à l'Employabilité des Jeunes (PAEJ) et la Coopération Allemande.

Quelles sont vos projections de développement en 2023 ?

Nous allons poursuivre notre stratégie de proximité avec des produits et services totalement adaptés à chaque profil de clients, en renforçant la multiplicité de canaux d'accès à nos offres et en améliorant continuellement notre qualité de service.

Un accent particulier sera porté sur l'agriculture à partir de 2023, axe économique prioritaire du gouvernement togolais, via notamment l'accompagnement des PME à la transformation et l'exportation des matières premières et semi-finis.

Aussi, la deuxième banque du Groupe SUNU est en cours d'acquisition et l'opération devrait se concrétiser l'année prochaine au Sénégal. Même si au Groupe SUNU, notre métier demeure l'assurance, la banque est un levier fort du développement de l'ensemble de notre activité.

Source : financialafrique.com



Côte d'Ivoire : La LONACI annonce un bénéfice de 5 milliards FCFA en 2022, en hausse de 40%

En Côte d'Ivoire, la Loterie nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a clôturé l'exercice 2022 sur une dynamique qui vient conforter le bel élan entamé depuis 2019. La société annonce en effet un chiffre d'affaires de 411,8 milliards FCFA (environ 674 millions de dollars) en bonne progression de près de 11% par rapport à 2021. L'information a été dévoilée ce 9 février par le directeur général Dramane Coulibaly. Mais si l'on remonte la comparaison à 2019

où il était de 200 milliards FCFA, le chiffre d'affaires a plus que doublé en seulement trois ans.

Cette forte croissance est certainement en grande partie due au loto et à la digitalisation des produits de la société qui figure au nombre des 20 plus grandes entreprises du marché ivoirien. Selon le directeur général, le chiffre d'affaires a été généré à 70% par le loto, une offre développée ces dernières années. Le résultat net est ressorti à environ 5 milliards

FCFA, en forte hausse de 40%.

Du côté des parieurs, c'est une cagnotte de 259 milliards FCFA qui leur a été versées en 2022, soit près de 63% du chiffre d'affaires. S'agissant des perspectives, elles demeurent bonnes puisque le directeur général a annoncé que l'objectif pour 2023 consiste à porter le chiffre d'affaires à 485,24 milliards FCFA.

La Rédaction

Source : sikafinance.com



Elite 1 : UMS de Loum déclare forfait et accuse la FECAFOOT de Samuel Eto'o d'être inhumaine

Dans un communiqué parvenu à la rédaction de cameroun24, le club de Pierre Kouemo dénonce la dictature de la FECAFOOT qui prend des décisions unilatérales qui mettent son club en difficultés

UMS qui s'est retrouvé dans de graves difficultés financières après l'augmentation unilatérale des salaires des joueurs par la FECAFOOT, a choisi de jeter l'éponge et souhaiter bonne chance aux autres clubs engagés dans le championnat de première division MTN Elite 1 :

«Il est porté à la connaissance des joueurs et encadreurs que pour des raisons d'une augmentation unilatérale à 100% par la FECAFOOT des salaires des joueurs, du non paiement du reliquat de la subvention saison 2021 - 2022

et du : de l'appui par la FECAFOOT à l'UMS pour la saison saison 2021 - 2022, ayant entraîné de graves crises (refus de s'entraîner, indiscipline totale, et exigence de payer le salaire sur une période inactive) au sein de notre équipe, alors que depuis le début du championnat, la FECAFOOT ne nous a versé que onze millions de FCFA (11 000 000 FCFA):

Nous l'Union des Mouvements Sports (UMS) déclarons FORFAIT GENERAL au vu du traitement inhumain de la part de la FECAFOOT et de l'ACEC où il n'y aucune sensibilité.

C'est du jamais vu dans le Championnat professionnel depuis que nous sommes en Elite. La passion que nous avons en-tant que Grand Acteur et Développeur du football s'est brutalement estompée, car nous ne comprenons plus rien du tout dans ce silence inédit.

Pas d'information. On ne dit rien: La FECAFOOT nous donne des rendez-vous non respectés pour le paiement des divers droits. Les joueurs grèvent en nous faisant savoir qu'on a reçu beaucoup d'argent de la FECAFOOT pour les payer alors qu'il n'en est rien.

Bonne continuation aux autres.», écrit TCHUN-GNO Joseph, Le Secrétaire Général de l'UMS, le 10 Février 2023 dernier.

Dos au mur, la FECAFOOT n'a pas encore réagit. Selon nos informations, d'autres clubs qui se trouvent dans la même situation, pourront eux aussi jeté l'éponge dans les prochains jours. Une autre promesse de campagne du Président Samuel Eto'o Fils qui tombe à l'eau.

Lucien ABEMBE
ADS





Bélier (21 mars - 19 avril)

Au sein de votre service, des liens se nouent ! Ils vous aident à avancer dans vos fonctions. Mais ces feelings cachent des jalousies. Attention à vos confidences. Gardez vos ambitions absolument ! On peut vous critiquer. Vous faites des envieux !

Vous tentez tant bien que mal de réaliser des économies ! Elles restent difficiles à faire à cause des factures. Vos charges sont importantes. Les astres en Capricorne vous incitent à garder patience ! Il faut attendre avant d'acheter des gadgets !



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les moyens dont vous disposerez ne seront pas illimités, mais ils ne seront pas non plus si restreints que ça. Au fil de la journée, votre marge de manoeuvre s'élargira. Vous prouverez dès lors que vous avez de l'ambition et la volonté de l'assouvir.

Avec Vénus rétrograde dans votre secteur II, vous freinerez vos dépenses. Vous préférerez être certain que vos rentrées d'argent s'effectueront sans être ponctionnées avant de faire des frais ou d'envisager une location même à pas cher pour des vacances.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si vous travaillez en équipe, la journée pourrait vous paraître bien longue et ennuyante. Vous n'êtes pas motivé et pourtant, une tonne de travail vous attend. Aujourd'hui, votre flemme vous rattrape, vous ne pouvez rien y faire, vous n'avancez pas.

Cher natif, vous lancer dans des pourparlers compliqués ne vous facilite pas les choses. Plutôt que de voir le côté négatif de la situation, attendez le moment opportun, si vous souhaitez acheter un bien ou négocier un contrat.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous assurerez côté boulot, car vous aurez à cœur de vous investir et de prouver vos compétences. Vous ne serez pas un collègue communicatif, mais le peu de mots que vous prononcerez auront des répercussions positives sur la qualité de votre travail.

Vous aurez envie de vous faire plaisir en investissant dans un meuble plus moderne. Vous ne trouverez rien qui corresponde à ce que vous cherchez, sauf à un prix inabordable pour votre budget. Vous renoncerez à cet achat qui semblera déraisonnable.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une forte activité se fait sentir. Elle aide à valoriser vos compétences. Vos supérieurs hiérarchiques sont en train de remarquer vos talents. Une journée s'annonce fructueuse. Elle peut donner la possibilité de vous montrer sous un jour nouveau !

Vous entretenez des griefs de la veille et êtes tendu ! La journée s'annonce détendue. Elle promet de vous donner la parole. Une réunion peut changer l'ambiance et vous satisfaire. Des responsabilités sont en train d'arriver. Vous recevez un appui.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre évolution sera franchement spectaculaire : alors que vous aviez la fâcheuse tendance à patauger, voilà que vous foncerez à toute vitesse et que vous dépasserez tout le monde ! Vous balayerez tout, mais ne jetez pas le bébé avec l'eau du bain.

Pluton rétrograde pourrait vous jouer un mauvais tour. Parmi les possibilités, se rappellera à votre bon souvenir une contravention, un rappel d'impôts ou une difficulté à récupérer une somme en litige. Vénus, en plus, vous poussera à la dépense pour vous rassurer.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous ne lèverez pas la tête de vos dossiers, vous êtes plus ambitieux que jamais, et ça porte ses fruits. La chance sourit aux audacieux. Vous bénéficiez d'un beau succès. Vous êtes assez fier du résultat. Vous avez les atouts pour réussir.

Vous prenez de bonnes habitudes concernant les finances, et le résultat vous satisfait pleinement. Dépenser oui, mais dépenser bien ! Vous jouez les généreux lorsque la situation le permet, aujourd'hui c'est le cas. Vous gâtez vos proches.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous manquerez de ressort pour vous confronter à des collègues envieux. Vous ne vous laisserez pas marcher sur les pieds pour autant. Sans dévoiler vos intentions, vous accumulerez les preuves de vos détracteurs, pour les ressortir en temps voulu.

Avant de vous embarquer dans des dépenses inconsidérées, Vénus rétrograde dans votre secteur VIII, vous enjoindra à ne rien précipiter. Le destin se mêlera favorablement de vos sous, puisque cette personne annulera la transaction, ce qui vous arrangera.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

En voulant bien faire, n'en faites pas trop ! Cette générosité finit par se retourner contre vous. Restez sur vos activités, car elles mobilisent beaucoup d'énergie. Un pot entre collaborateurs est probable ! Il vous aide à resserrer les liens récents.

Pour réaliser des économies, pensez à faire le point. Votre relation à l'argent doit changer. Limitez les coups de cœur et autres entorses aux règles. Pour le moment, les charges restent élevées. Des moyens de locomotion peuvent amputer le budget.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous bosserez dur pour consolider votre position ou reprendre les choses en main. Votre réalisme, votre analyse objective des situations constitueront de précieux atouts sur le plan professionnel. Vous bénéficierez d'une plus grande liberté d'action.

Autant vous prévenir, Saturne vous aura à l'oeil. Vous connaissez, et pour cause, son mode de fonctionnement qui est plutôt la rigueur. Donc, il vous faudra oublier les dépenses non indispensables et plutôt envisager de mettre de l'argent de côté.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Supporter les critiques et les remarques des uns et des autres, c'est trop pour vous. Aujourd'hui, dans le travail vous êtes confronté à divers obstacles, les projets risquent d'être retardés. Vous ne pourrez rien faire, à part patienter.

Vous cherchez à obtenir de bons tuyaux, vous avez besoin de faire grossir vos revenus, mais aujourd'hui la tâche est rude. Ce n'est pas gagné. Cependant, l'occasion de faire des placements malins se présente, cher Verseau il faut en profiter.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous comprendrez, mais un peu tard, qu'il vous aurait fallu anticiper pour ne pas vous retrouver confronté à ses problèmes. Ils ne seront pourtant pas nouveaux, loin de là. Votre laxisme se retournera contre vous, et vous devrez corriger vos erreurs.

Même si votre situation financière ne vous occasionnera pas encore d'interrogations, vous devriez avoir un aperçu plus clair de la situation. Il conviendra toutefois de faire encore preuve de modération dans vos décisions, car elles demanderont maturation.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

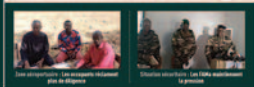
1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23